

Montréal, le 22 décembre

**Par courrier**

Madame Jacinthe Fredette  
7082, rue Fabre, app. 2  
Montréal (Québec)  
H2E 2B2

**Objet :            Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
                         tarifaire 2005-2006  
                         Dossier R-3541-2004**

---

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 17 décembre dernier à votre député relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp.

c.c.     M<sup>e</sup> Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

Montréal, le 17 décembre 2004

Monsieur Nicolas Girard  
Député de Gouin  
2160, rue Baubien Est  
Montréal QC H2G 1M6

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

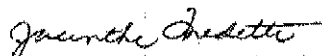
Monsieur,

En tant que citoyenne, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyen-nes.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même soufflo, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyenne, Monsieur le député, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,

  
Jacinthe Fredette  
7082, rue Fabre, app. 2  
Montréal QC H2E 2B2

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage  
Bureau 2.55  
Montréal, Qc. H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864- 1779

c.c Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
FAX : 514.362.0660  
Courriel : cacq@consommateur.qc.ca